



SITE CLASSÉ

LA BUTTE DITE LA MOTTE

Date de classement : 09/03/2004

Typologie principale : **SITE URBAIN**

Typologies secondaires : **site historique commémoratif**

Surface calculée : 74,00 ha

HAUTE-SAONE

VESOUL



Critère de classement : **PITTORESQUE**

Autres protections au titre du paysage :
SIT00191 - QUARTIERS ANCIENS DE VESOUL (site inscrit)

Sites contigus :
LE SABOT DE FROTEY-LES-VESOUL (classé)

Pas de protection identifiée au titre de l'environnement.



1. Continuité naturelle visuelle depuis Quincey au Sud-Est

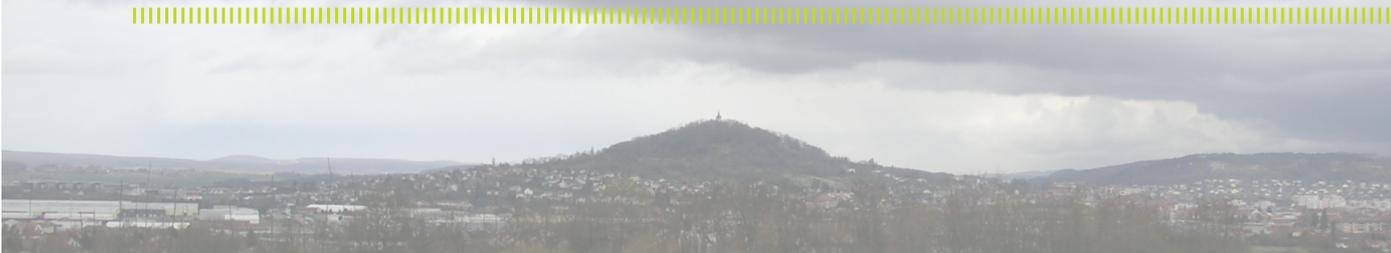
FRANCHE-COMTÉ



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de la Région
de Franche Comté

SITE CLASSÉ LA BUTTE DITE LA MOTTE



2. Monument naturel dominant Vesoul.

LECTURE DU PAYSAGE

Remarquable forme d'érosion, la Motte est une butte témoin du plateau calcaire dégradé par un méandre du Durgeon. Son sommet était autrefois couvert d'un château dont l'origine remonte au XI^e siècle. La colline est couverte de vergers et prés-bois.

Un chemin de croix conduit à la chapelle érigée en 1858 au point culminant de la Motte. L'ensemble est le symbole de la ville de Vesoul.

Le site a été classé pour freiner la pression urbaine et «sauver ce qui peut l'être encore». Hormis depuis la vallée de la Colombine à Quincey, la Butte apparaît toujours sur un socle urbain.

La butte apparaît aujourd'hui presque totalement boisée, on peut encore discerner des vestiges de vergers sur sa face Est mais ils sont anciens et en cours d'enfrichement.

Au sud, le chemin de croix est dégagé et des vignes ont été restaurées.

LISIBILITE

La Motte est visible quelle que soit la direction d'où l'on aborde Vesoul, et depuis une vingtaine de kilomètres en venant du nord.

Cette butte témoin? par ses proportions est un exemple rare en Franche Comté, son émergence au centre de l'agglomération renforce son impact ; elle oriente et repère la ville.



6. Sentier vers le sommet face Est



3. La Butte depuis le Nord

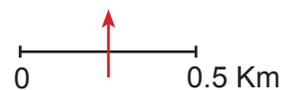


4. Urbanisation ancienne au sud.

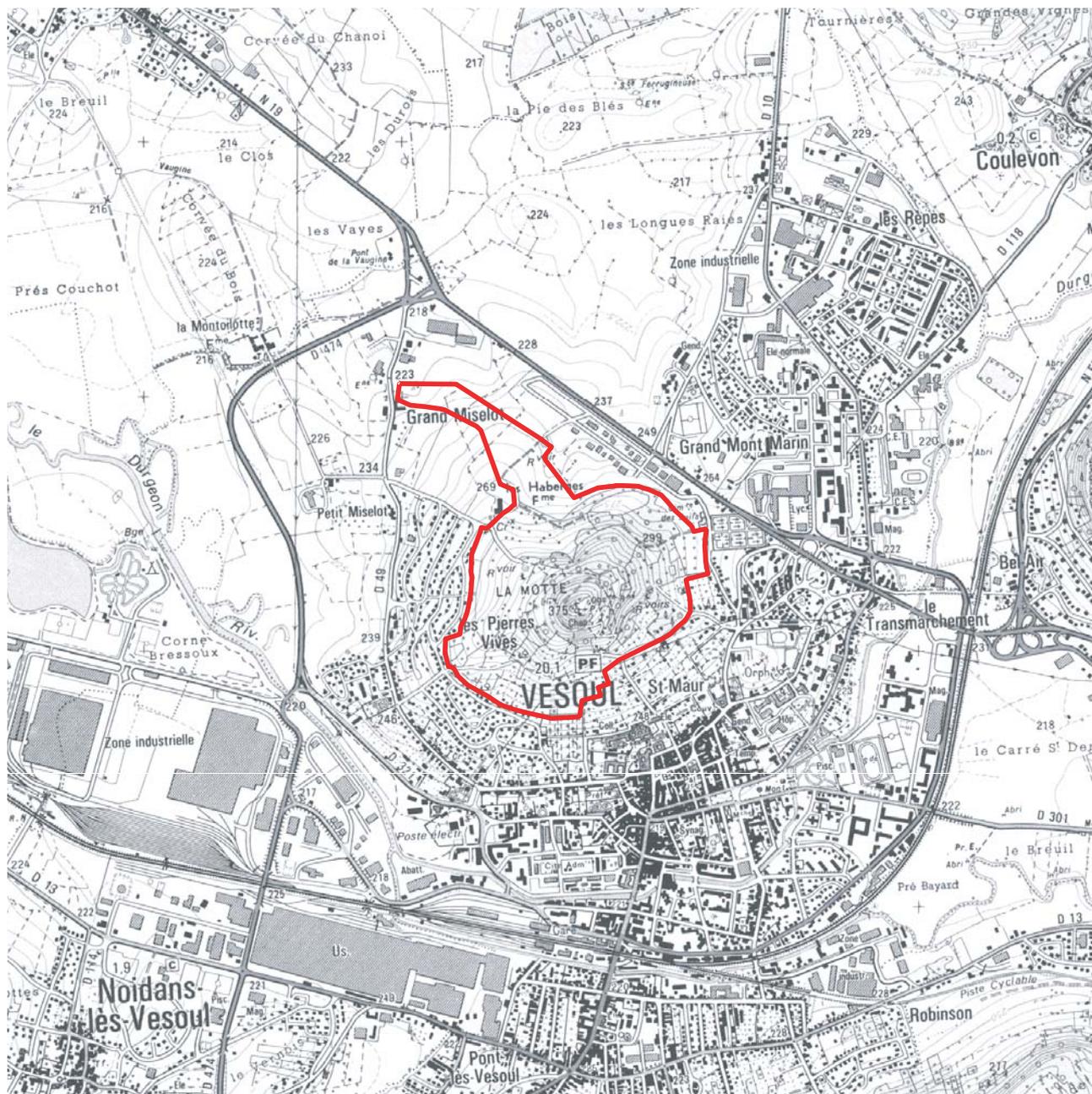


5. Quartiers pavillonnaires et d'activités à l'Ouest.

- Echelle métrique
- Légende : délimitation du site classé
- Sources : © SCAN25 - IGN - Paris 2010 ©
Protocole MEDDTL-MAP-IGN 2010
© DREAL FC/SEAD/DIG/Besançon 2010



le site est doté d'un périmètre cartographié





SITE CLASSÉ LA BUTTE DITE LA MOTTE

DYNAMIQUE :

La protection a joué son rôle de frein à l'urbanisation des coteaux.

Une volonté locale (Municipalité) a permis le classement.

Des objectifs de restauration du site ont été définis :

- dégagement du sommet pour permettre une vue à 360°, avec déplacement du pylône ;
- restauration des vignes et des vergers.



7. Restauration paysagère. Vigne et chemin de croix

BILAN

Le plan de gestion prévoit une restauration paysagère du site.

La restauration des vergers permettra de requalifier la Butte en vue lointaine en soulignant l'aspect architectural et « urbain » du site en dessinant des lignes de force en complémentarité avec les versants boisés.



8. Une vue amputée par un enrichissement des versants,



9. Vergers vieillissant

FRANCHE-COMTÉ



CREDIT PHOTOS

1 à 9 Anne-Claude CHOLEY-FELLMANN

- Mise à jour 11/2010